DLP 14-9-78030381

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 138 - 12 Septembre 1978

VIGNE

POURRITURE GRISE : Le quatrième traitement spécifique contre le botrytis est à effectuer dès les prochains jours afin de respecter le délai minimum de 3 semaines avant vendanges.

ARAIGNEES ROUGES ET JAUNES : Dans certaines parcelles non protégées on observe un rougissement du feuillage dû à l'élévation des populations d'acariens. Compte tenu de la date encore éloignée de la récolte un traitement acaricide peut encore être conseillé.

CULTURES MARAICHÈRES

TEIGNE DU POIREAU : Le vol de papillon se poursuit dans différents secteurs. Il faut donc renouveler la protection des cultures de poireaux, localement très atteintes.

GRANDES CULTURES

COLZA :

Notre bulletin n° 136 du 8 août 1978 signalait la possibilité de traitement des semences (pour protéger la jeune plantule des altises) avec une association lindane + endosulfan = 50 g. + 125 g./Kg. Cette association n'est pas conseillée.

CÉRÉALES :

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE : Il est recommandé d'éviter les semis précoces pour limiter les dommages causés par les infestations de pucerons responsables de la *jaunisse nanisante de l'orge*, s'en tenir aux dates optimales de semaille définies par les responsables régionaux de l'Institut Technique des Céréales et Fourrages. Le prochain bulletin fera le point sur cette maladie.

TRAITEMENT DE SEMENCE DES ORGES D'HIVER : Nous rappelons qu'un texte assez complet avait été diffusé dans notre bulletin n° 107 du 8 septembre 1977. Depuis aucun produit particulièrement nouveau n'est apparu sur le plan de l'efficacité aussi nous vous demandons de vous reporter éventuellement à cette note.

DESHERBAGE D'AUTOMNE DES CEREALES D'HIVER : Le but du traitement herbicide d'automne est d'éviter la concurrence que les adventices, notamment graminées, font aux jeunes plantules.

Cette application particulièrement utile pour les parcelles fortement enherbées devra souvent être suivie d'un traitement de printemps pour éliminer certaines vivaces :chardons, etc...

On peut parfois observer une action dépressive sur les cultures par suite de conditions météorologiques défavorables ou de mauvais état du sol, aussi il est conseillé de lire attentivement les notices d'emploi. Le désherbant devra être choisi en tenant compte :
- de la céréale cultivée,
- du mode d'application,
- des mauvaises herbes présentes ou à venir,
- du prix de revient.

P67

- BLE TENDRE D'HIVER :

a) Herbicides de prélevée :

AVADEX BW granulé : 20 Kg/ha (triallate granulé).Traiter en période humide.
Plantes sensibles : folle avoine, vulpin, ray grass, etc...
Plantes peu sensibles ou résistantes : dicotylédones.

CEREPRON NB : 9 à 12 l./ha (néburon + huile de pétrole)
P. S. : agrostide, vulpin et nombreuses dicotylédones
P.R. : folle avoine, ray grass, gaillet, véroniques, etc...

CHANDOR : 4 l./ha (trifluraline + linuron) . Risque de phytotoxicité en cas de semis superficiel, augmenter la dose en sol argileux.
P. S. : agrostide, paturin, vulpin, ray grass et nombreuses dicotylédones
P. R. : folle avoine, gaillet, bleuet, etc...

HERBALT, HERBALT S : 6 à 8 Kg/ha (nitrofène + néburon). Ne pas dépasser la dose de 7 Kg/ha en sols battants ou calcaires
P. S. : agrostide, ray grass,etc..., véroniques, matricaires, etc...
P. R. : folle avoine, etc..., gaillet, etc...

IGRANE autosuspensible : 4 l./ha (terbutryne) Phytotoxique en sols mal drainés, les doses varient selon le type de sol.
P. S. : agrostide, vulpin, etc...
P. R. : folle avoine, ray grass, etc... ravenelle, etc...

PRODIX : 6 à 7 Kg/ha (isoproturon + néburon)
P. S. : agrostide, ray grass, vulpin, etc..., nombreuses dicotylédones
P. R. : folle avoine, etc... gaillet, fumeterre, etc...

TOK E 25 : 8 l./ha (nitrofène)
P. S. : folle avoine (10 l./ha), ray grass, vulpin, etc... véroniques, etc...
P. R. : matricaire, gaillet, etc...

TOLION 303 : 6 à 8 l./ha (nitrofène + linuron). Ne pas dépasser 6,5 l./ha en sols battants ou calcaires.
P. S. : agrostide, ray grass, vulpin, etc..., véroniques, etc...
P. R. : folle avoine, etc..., gaillet, etc...

TRIBUNIL : 4 Kg/ha (métabenzthiazuron)
P. S. : agrostide, vulpin, etc..., matricaires, etc...
P. R. : folle avoine, ray grass, etc..., renouées, renoncules, etc...

b) Herbicides de prélevée et jusqu'au stade 1 feuille :
GRANUREX, KLOBEN C : 4 à 6 Kg/ha, KLOBEN liquide : 7,5 l./ha (néburon)
Humidité indispensable à une bonne action. Les doses varient avec les sols.
P. S. : agrostide, vulpin, etc..., et certaines dicotylédones
P..R. : folle avoine, ray grass, etc..., gaillet, véroniques, etc...

c) Herbicides de prélevée et de post-levée pendant la période de tallage :
CHLORTOCIDE EL : 5 l./ha, DICURAN autosuspensible : 3 à 7 l./ha ,
DICURAN MG : 12,5 Kg/ha (chlortoluron). De nombreuses variétés de blés sont sensibles: Eloi, Maris Huntsmann, Talent, etc...Ne pas traiter entre les stades levée et une feuille (Risque de phytotoxicité).
P. S. : folle avoine, vulpin, etc... et certaines dicotylédones
P. R. : coquelicots, laiterons, ravenelle, etc...

.../...

- ORGE D'HIVER :

a) Herbicides de pré-semis :

AVADEX BW : 3 à 3,5 l./ha (triallate liquide). Incorporation rapide au sol.
P. S. : folle avoine, ray grass, vulpin, etc...
P. R. : les dicotylédones

b) Herbicides de pré-levée :
AVADEX BW granulé *, CEREPRON NB *, CHANDOR *

c) Herbicides de pré-levée et jusqu'à une feuille :

INSTAMEX granulé : 20 Kg/ha (néburon + triallate)
P. S. : folle avoine, ray grass, vulpin, etc..., et certaines dicotylédones.
P. R. : gaillet, véroniques, etc...

GRANUREX,* KLOBEN C *, KLOBEN granulé *

d) Herbicides de pré-levée et post-levée pendant la période de tallage :

CHLORTOCIDE EL *, DICURAN autosuspensible *, DICURAN MG *

N. B. : Se reporter à la partie blé tendre d'hiver pour les spécialités marquées d'un astérisque utilisées sur orge d'hiver.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de Circonscription Adjoint

G. RIFFIOD

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.

P68